

FICHE TECHNIQUE No 5126-500

CLAY-TITE™ MASTIC

Pâte de bentonite modifiée avec un polymère

DESCRIPTION

CLAY-TITE MASTIC est une pâte de bentonite modifiée avec un polymère utilisée pour les pénétrations de tuyaux, les coins intérieurs, les vides dans le béton et le découpage et les couvercles de tirants d'ancrage. CLAY-TITE MASTIC peut se dilater de plus de 400% si elle n'est pas retenue.

UTILISATIONS

CLAY-TITE MASTIC est un composant important du système d'imperméabilisation CLAY-TITE de W. R. MEADOWS. Elle est spécialement conçue pour être employée dans les applications de CLAY-TITE sous le niveau de la nappe phréatique. Ce produit est aussi utilisable par temps froid en dessous de 4°C.

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Peut se dilater de 400%.
- Compatible avec le système d'imperméabilisation CLAY-TITE
- Peut être employée dans les applications de CLAY-TITE sous le niveau de la nappe phréatique.
- Peut être installée pas temps froid.

EMBALLAGE

Unités de 2 gallons (7,6 L)
Seaux de 5 gallons (18,9 L)

RENDEMENT

Approximativement 3,1 à 3,7 m²/L (125 à 150 pi²/gal.).

DURÉE DE CONSERVATION

Les performances optimales et la meilleure utilisation sont obtenues dans les deux ans suivant la date de fabrication lorsqu'entreposé à l'intérieur dans son contenant d'origine non ouvert entre 4° et 32°C

DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés physiques	Méthode d'essai	Valeur
Couleur	-	Noir/gris
Odeur	-	Légère
Bentonite de sodium	-	62% en poids
Dilatation non restreinte	-	400%
Absorption		200%
Températures d'application	ASTM D746	-30° à 40°C

APPLICATION

Préparation de la surface ... Appliquer avec une truelle ou des gants de caoutchouc. Boucher les vides dans le béton avec CLAY-TITE MASTIC jusqu'au niveau de la surface. Pour le découpage des ancrages de revêtement, appliquer une couche de CLAY-TITE MASTIC sur l'écrou de l'ancrage et dans tous les vides. Remplir l'ancrage avec CLAY-TITE MASTIC. Installer le couvercle sur le boulon de l'ancrage et fixer avec des clous. Pour les transitions verticales et horizontales et les coins intérieurs, appliquer un biseau de 50,8 mm (2 po) de CLAY-TITE MASTIC à l'intérieur du coin et recouvrir avec CLAY-TITE.

PRÉCAUTIONS

Protéger de l'humidité avant l'installation.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

07 17 16 : Imperméabilisation en feuilles de composite bentonite

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- MRc9: Gestion des déchets de construction et de démolition
- EQc2: Matériaux à faible émission [Pour les établissements de soins de santé et les écoles (produits appliqués à l'extérieur) UNIQUEMENT]

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche de données de sécurité, visiter : www.wrmeadows.com

2019-05-23



W. R. MEADOWS® DU CANADA
70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
21 Streambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1
(800) 342-5976
Ventes Montréal: (514) 865-2406

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON
Sherwood Park, AB
www.wrmeadows.com
info@wrmeadows.com

© SEALTIGHT is a registered trade mark of W. R. Meadows

WARRANTY: W. R. Meadows of Canada warrants that, at the time and place we make shipment, our materials will be of good quality and will conform with our published specifications in force on the date of acceptance of the order. THE FOREGOING WARRANTY SHALL BE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ANY OTHER WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND ALL OTHER WARRANTIES OTHERWISE ARISING BY OPERATION OF LAW, COURSE OF DEALING, CUSTOM OF TRADE OR OTHERWISE. As the exclusive remedy for breach of this Warranty, we will replace defective materials, provided, however, that the buyer examine the materials when received and promptly notify us in writing of any defect before the materials are used or incorporated into a structure. Three (3) months after W. R. Meadows of Canada has shipped the materials, all our Warranty and other duties with respect to the quality of the materials delivered shall conclusively be presumed to have been satisfied, all liability therefore terminates and no action for breach of any such duties may thereafter be commenced. W. R. Meadows of Canada shall in no event be liable for consequential damages. Unless otherwise agreed to in writing, no warranty is made with respect to materials not manufactured by W. R. Meadows of Canada. We cannot warrant or in any way guarantee any particular method of use or application or the performance of materials under any particular condition. Neither this Warranty nor our liability may be extended or amended by our salesmen, distributors or representatives, or by our distributor's representatives, or by any sales information or drawings.